

Bonjour à toutes et à tous :-)

La rentrée est déjà bien entamée et nous espérons que celle-ci s'est passée dans de bonnes conditions pour vous et vos familles. Dans ce mensuel : focus sur l'actualité économique chez Proservia avec deux dossiers sensibles. Nous demeurons vigilants dans les instances quant aux effets de bords sur ces annonces et suivons ces sujets avec la direction sociale.



FUSION EXPERIS - PROSERVIA :

Notre DG a annoncé le 3 septembre la fusion d'Experis-IT avec Proservia, une nécessité vraiment avérée ?... La situation est critique à la vue des éléments financiers en notre possession dépeignant une situation économique négative, pour ne pas dire catastrophique !

Malgré les projets constructifs et d'éventuel repositionnement de salariés Experis-IT avancé par la direction, la réalité risque d'être tout autre ! Avec une fuite des salariés en augmentation, les effectifs se sont réduits drastiquement chez Exepris-IT - pour passer de 247 salariés en 2017 à moins de 90 en septembre (50 d'ici la fin de l'année?). De plus, intégrer une entreprise endettée dans une situation économiquement déjà ten-

due comme celle de Proservia, ne va pas arranger notre endettement envers le groupe.

Ces éléments inquiétants ont porté l'instance du CE, à voter une expertise afin d'établir un bilan de santé approfondi d'Experis. Lors du prochain CE de septembre le DG de Proservia : Mr GUYOMAR et le PDG du groupe Manpower France : Mr ROUMILLAC, sont invités afin de s'expliquer sur la situation et de clarifier leurs positions.

LA QVT CHEZ PROSERVIA : QUÉSACOS ?

La **Qualité de Vie au Travail** Revient sur le devant de la scène pour ce dernier semestre 2019. En effet la direction et les organisations syndicales se réunissent pour le suivi de cet accord d'entreprise. La Cfdt-Proservia ne l'avait pas signé, car même si nous saluons que celui-ci puisse exister, il n'y a pas de volonté de la direction de s'engager sur des objectifs concrets et mesurables. Proservia se contente donc d'un accord « d'affichage ». Un accord sur la QVT repose avant tout sur l'analyse de l'existant : ce qui va, ne va pas, ce qu'il faut améliorer !

Quand Proservia va telle réaliser une véritable analyse sur ces facteurs cruciaux que sont : l'intensité et la complexité du travail, les horaires, les exigences émotionnelles, l'autonomie dans le travail, les rapports sociaux dégradés, les conflits de valeurs, l'insécurité de l'emploi ?...

CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL



RADIN D'UN JOUR, RADIN POUR TOUJOURS ?...



Alors que nos collègues salariés de Manpower Group ont leurs journées de solidarité le lundi de Pentecôte, en posant un RTT, chez Proservia nous devons pour la plupart gratter 7 heures par-ci par-là sur l'année afin d'accomplir ce devoir ! La Cfdt-Proservia revendique le droit pour les salariés de pouvoir **poser cette journée à leur convenance pendant un jour férié en utilisant un RTT, RTI... Le cas**

échéant, de pouvoir faire les 7 heures supplémentaires réparties sur l'année.

Cette journée obligatoire ne peut pas être planifiée ou imposée par Proservia, vous rester libre de sa gestion.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES SALARIÉS ITINÉRANTS ?

Une inquiétude grandissante depuis quatre années, devant l'incapacité au modèle économique de l'itinérance de pouvoir se développer de façon rentable chez Proservia. Ce constat navrant et déroutant, les élus l'ont porté devant la direction Proservia à mainte reprise. Le 11 septembre 2019, une réunion extraordinaire du CE à Nanterre s'est déroulée sur ces points alarmants avec la direction du Field.

La direction semble ne pas pouvoir endiguer les pertes financières. La faute à qui, à quoi - les facteurs sont multiples et complexes. L'itinérance est périlante malgré des améliorations fonctionnelles et organisationnelles apportées. Alors se pose inévitablement la question du devenir de celle-ci ! Une expertise est en cours.

MESSIEURS LES DIRIGEANTS : de Proservia et de Manpower Group France vous devrez vous expliquer devant les élus du CE.

« Les 290 salariés du Field sont dans l'attente de vos réponses, la Cfdt-Proservia y veillera ! »



ET VOUS ?

Oui vous.... Que souhaitez-vous construire pour vos avantages et vos avancées sociales chez Proservia ?

Le **CSE** : le Comité Économique et Social sera la nouvelle instance représentative du personnel, elle sera mise en place lors des élections professionnelles de cette fin d'année 2019 (remplacement de l'actuel CE, des DP et du CHSCT).

Savez-vous que vous pouvez agir sur votre environnement professionnel ? Mais aussi être force de revendications constructives et objectives pour qu'ensemble nous puissions porter des valeurs communes dans l'entreprise pour notre bien à tous.

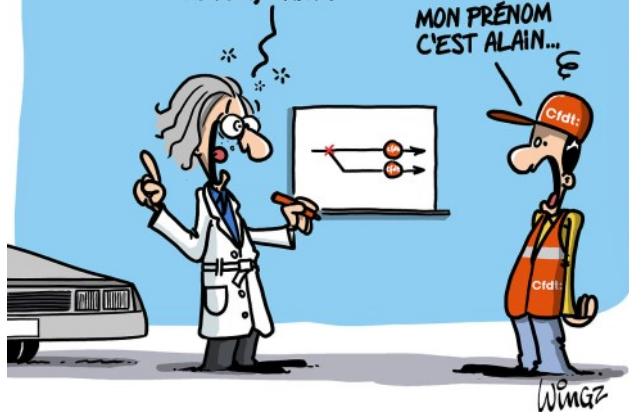
Obtenir de nouvelles avancées sociales, de nouveaux droits, améliorer l'existant et faire mieux que le code du travail, via les accords d'entreprises. Regardez ce que nous avons obtenu, ce n'est qu'un début !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : INSCRIVEZ-VOUS !

CONSTRUIRE LA CFTD DE DEMAIN

EN CHANGEANT LES CHOSSES DANS LE PRÉSENT, NOUS CRÉONS UN NOUVEAU FUTUR, MARTY !

MON PRÉNOM C'EST ALAIN...



Nous contacter :

- cfdt-proservia@proservia.fr
- www.cfdt-proservia.fr
- [En suivant ce lien \(formulaire\)](#)



SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE
FACEBOOK !



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**